

CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan>

SÉRIE Y

CHÂTELET DE PARIS

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

par Michèle BIMBENET-PRIVAT,

Conservateur en chef

CHAMBRE

DE LA PRÉVÔTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

*

PIÈCES INTÉGRÉES À LA SÉRIE Y AU XIX^e SIÈCLE

(Y 18603 À 18800)

CHAMBRE DE LA PRÉVÔTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Sous les ordres du prévôt de l'Île-de-France, la maréchaussée de l'Île-de-France constituait, à la fin de l'Ancien Régime, la première des six divisions du corps de la Maréchaussée. Ce corps de gens à cheval, établi à l'origine pour assurer la sûreté des grands chemins, assumait en fait de multiples tâches dues à l'étendue de son ressort (la prévôté de Paris à l'exclusion de la ville et des faubourgs), à la variété des implantations humaines (rase campagne, hameaux, villages et bourgs), et à la multiplicité des affaires qu'il pouvait rencontrer.

Chaque compagnie de maréchaussée était divisée en brigades de trois hommes commandées par un brigadier ou maréchal des logis. Les brigades, dans leurs tournées, devaient poursuivre les malfaiteurs, assurer la protection des voyageurs, observer les déplacements des troupes stationnées dans la région, veiller au bon ordre des fêtes, marchés et assemblées de villages, et verbaliser dès qu'elles constataient un crime ou un délit particulier.

Les actes dressés par les brigades ont servi de base à la série de dossiers aujourd'hui conservés dans le fonds de la Prévôté de l'Île-de-France. Comme les menus délits (vols de légumes, injures entre voisins, etc.) n'étaient passibles d'aucune peine particulière, de nombreuses affaires n'ont laissé trace d'aucune sentence parmi les minutes des procès-verbaux des officiers de la maréchaussée, mais seulement de quelques embryons d'enquêtes ou de témoignages. Pour les affaires plus importantes, on trouvera les sentences du prévôt de l'île jointes aux dossiers de la maréchaussée.

Les tâches dévolues aux brigades de la maréchaussée au cours de leurs " tournées " ont été décrites précisément au titre IV de l'ordonnance du 28 avril 1778, texte tardif, mais essentiel à une bonne connaissance de la Maréchaussée. Le lecteur pourra se reporter à ce texte, édité ci-dessus p. 43.

Une compétence criminelle en dernier ressort fut reconnue aux prévôts des maréchaux dès l'ordonnance criminelle de 1670. Le titre XII de l'ordonnance la définit en ces termes :

“ Les Prévôts de nos cousins les Maréchaux de France, les lieutenants criminels de Robecourte, les Vice-Baillis et Vice-Sénéchaux connoîtront en dernier ressort de tous crimes commis par vagabonds, gens sans aveu et sans domicile, ou qui auront été condamnés à peine corporelle, bannissement ou amende-honorable . Connoîtront aussi des oppressions, excès ou autres crimes commis par gens de guerre, tant dans leur marche, lieux d'étapes, que d'assemblée et de séjour pendant leur marche ; des déserteurs d'armées, assemblées illicites avec port d'armes, levée de gens de guerre sans commission de Nous, et des vols faits sur les grands chemins. Connoîtront aussi des vols faits avec effraction, port d'armes et violence publique, dans les villes qui ne seront point celles de leur résidence ; comme aussi des sacrilèges avec effraction, assassinats prémédités, séditions, émotions populaires, fabrication, altération ou exposition de monnoye contre toutes personnes, en cas toutefois que les crimes aient été commis hors des villes de leur résidence... ”.

Certains dossiers de crimes primitivement constatés par les brigades de la maréchaussée pouvaient néanmoins être confiés aux magistrats de la Chambre criminelle du Châtelet, selon ce qu'en jugeait la Chambre du Conseil. Une seule compétence, celle des affaires de désertion,

ne fut jamais contestée au prévôt de l'Île-de-France, lui ayant été exclusivement attribuée par la déclaration royale du 5 février 1731. Enfin, comme la Connétablie (série Z^{1C} des Archives nationales), les prévôts des maréchaux eurent à partir de 1647 la possibilité de connaître par “ prévention ” de certains cas spéciaux : sodomie, inceste, bigamie, blasphème, magie, dans le ressort de leur prévôté, avec appel au Parlement.

Quand elles n'étaient pas rendues en dernier ressort, les sentences du prévôt de l'Île-de-France se portaient en appel soit au Parlement, soit à la Connétablie (cette dernière statuant en matière disciplinaire surtout).

Y 18603 à 18781. Dépôts faits au greffe du prévôt de l'île. 1723-1791.

Série de liasses provenant du greffe du prévôt de l'Île-de-France et comprenant des dossiers d'affaires traitées par les maréchaussées locales : plaintes de particuliers, informations faites par le commandant de la brigade (procès-verbaux, récolement et confrontation de témoins), réquisitoires du procureur du roi demandant décret de prise de corps, parfois certificats des médecins du Châtelet ou de la maréchaussée pour constater un décès, pratiquer une autopsie, vérifier si un prévenu porte une marque infamante indiquant qu'il est repris de justice... Chaque dossier est enliassé et pourvu d'une chemise indiquant sommairement la nature de l'affaire et la date du dépôt au greffe.

Exemple : “ P. V. de plainte et information au sujet du nommé Claude Turpin, charretier demeurant à Nogent-sur-Marne, lequel a fait rencontre d'un particulier armé de deux pistolets qui lui a demandé la bourse sur le chemin de Gournay... ”.

Les délits instruits par le prévôt de l'Île-de-France sont des plus divers : vols (de marchandises, de tissus, d'instruments agricoles, de légumes dans les champs, de vaisselle, d'objets liturgiques dans les églises, d'argent sur les grands chemins) ; agressions sur les routes, des voitures postales, lors de querelles entre ivrognes ou de querelles de famille ; vagabondage (le vagabond étant toujours qualifié de “ suspect ”) ; homicides, volontaires ou non (de nombreux cadavres de noyés découverts en Seine aux abords de Paris).

18603. Janv.-déc. 1723.
18604^A. Janv.-déc. 1724.
18604^B. Janv.-déc. 1725.
18605^A. Janv.-déc. 1726.
18605^B. Janv.-déc. 1727.
18606^A. Janv.-déc. 1728.
18606^B. Janv.-déc. 1729.
18607^A. Janv.-juin 1730.
18607^B. Juill.-déc. 1730.
18608^A. Janv.-déc. 1731.
18608^B. Janv.-déc. 1732.
18609. Janv.-déc. 1733.
18610^A. Janv.-déc. 1734.
18610^B. Janv.-déc. 1735.
18611. Janv.-déc. 1736.

18612. Janv.-juin 1737.
18613. Juill.-déc. 1737.
18614. Janv.-juin 1738.
18615. Juill.-déc. 1738.
18616^A. Janv.-juin 1739.
18616^B. Juill.-déc. 1739.
18617. Janv.-déc. 1740.
18618^A. Janv.-juin 1741.
18618^B. Juill.-déc. 1741.
18619. Janv.-juin 1742.
18620. Juill.-déc. 1742.
18621. Janv.-déc. 1743.
18622. Janv.-déc. 1744.
18623. Janv.-déc. 1745.
18624. Janv.-déc. 1746.
18625. Janv.-déc. 1747.
18626. Janv.-déc. 1748.
18627^A. Janv.-sept. 1749.
18627^B. Oct.-déc. 1749.
18628^A. Janv.-juin 1750.
18628^B. Juill.-déc. 1750.
18629. Janv.-juin 1751.
18630^A. Juill.-sept. 1751.
18630^B. Oct.-déc. 1751.
18631^A. Janv.-mars 1752.
18631^B. Avril-juin 1752.
18632^A. juin-août 1752.
18632^B. Sept.-déc. 1752.
18633^A. Janv.-mars 1753.
18633^B. Avril-juin 1753.
18634^A. Juill.-sept. 1753.
18634^B. Oct.-déc. 1753.
18635^A. Janv.-mars 1754.
18635^B. Avril-juin 1754.
18636^A. Juill.-sept. 1754.
18636^B. Oct.-déc. 1754.
18637^A. Janv.-mai 1755.
18637^B. Juin-août 1755.
18638. Sept.-déc. 1755.
18639. Janv.-mars 1756.
18640^A. Avril-juin 1756.
18640^B. Juill.-sept. 1756.
18641. Oct.-déc. 1756.
18642^A. Janv.-mai 1757.
18642^B. Juin-sept. 1757.
18643. Oct.-déc. 1757.
18644^A. Janv.-mars 1758.
18644^B. Avril-mai 1758.
18645^A. Juin-août 1758.
18645^B. Sept.-déc. 1758.

18646^A. Janv.-mars 1759.
18646^B. Avril-juin 1759.
18647^A. Juill.-déc. 1759.
18647^B. Oct.-déc. 1759.
18648^A. Juill.-août 1760.
18648^B. Sept.-oct. 1760.
18649. Nov.-déc. 1760.
18650. Janv.-mars 1761.
18651^A. Avril-juin 1761.
18651^B. Juill.-sept. 1761.
18652. Oct.-déc. 1761.
18653. Janv.-mars 1762.
18654^A. Avril-juin 1762.
18654^B. Juill.-sept. 1762.
18655. Oct.-déc. 1762.
18656^A. Janv.-mars 1763.
18656^B. Avril-juin 1763.
18657^A. Juill.-sept. 1764.
18657^B. Oct.-déc. 1764.
18658^A. Janv.-mars 1765.
18658^B. Avril-juin 1765.
18659^A. Juill.-sept. 1765.
18659^B. Oct.-déc. 1765.
18660^A. Janv.-mars 1766.
18660^B. Avril-juin 1766.
18661. Juill.-août 1766.
18662^A. Sept.-oct. 1766.
18662^B. Nov.-déc. 1766.
18663. Janv.-mars 1767.
18664^A. Avril-juin 1767.
18664^B. Juill.-sept. 1767.
18665. Oct.-déc. 1767.
18666^A. Janv.-mars 1768.
18666^B. Avril-juin 1768.
18667. Juill.-sept. 1768.
18668. Oct.-déc. 1768.
19669^A. Janv.-mars 1769.
18669^B. Avril-juin 1769.
18670^A. Juill.-sept. 1769.
18670^B. Oct.-déc. 1769.
18671^A. Janv.-mars 1770.
18671^B. Avril-juin 1770.
18672^A. Juill.-sept. 1770.
18672^B. Oct.-déc. 1770.
18673^A. Janv.-mars 1771.
18673^B. Mars-juin 1771.
18674^A. Juill.-sept. 1771.
18674^B. Oct.-déc. 1771.
18675^A. Janv.-mars 1772.
18675^B. Avril-juin 1772.

18676^A. Juill.-sept. 1772.
18676^B. Oct.-déc. 1772.
18677^A. Janv.-mars 1773.
18677^B. Avril-juin 1773.
18778^A. Juill.-sept. 1773.
18678^B. Oct.-déc. 1773.
18679^A. Janv.-mars 1774.
18679^B. Avril-juin 1774.
18680^A. Juill.-sept. 1774.
18680^B. Oct.-déc. 1774.
18681. Janv.-avril 1775.
18682^A. Mai 1775.
18682^B. Juin-juill. 1775.
18683^A. Août-sept. 1775.
18683^B. Oct.-déc. 1775.
18684. Janv.-mars 1776.
18685. Avril-juin 1776.
18686^A. Juill.-sept. 1776.
18686^B. Oct.-déc. 1776.
18687^A. Janv.-mars 1777.
18687^B. Avril-juin 1777.
18688^A. Juill.-août 1777.
18688^B. Sept.-oct. 1777.
18689. Nov.-déc. 1777.
18690^A. Janv.-févr. 1778.
18690^B. Mars-avril 1778.
18691^A. Juill. 1778.
18691^B. Août 1778.
18691^C. Sept.-oct. 1778.
18692^A. Nov. 1778.
18692^B. Déc. 1778.
18693^A. Janv. 1779.
18693^B. Févr.-mars 1779.
18694^A. Avril 1779.
18694^B. Mai 1779.
1869S^A. Juin 1779.
18695^B. Juill. 1779.
18696^A. Août 1779.
18696^B. Sept. 1779.
18687^A. Oct. 1779.
18697^B. Nov. 1779.
18697^C. Déc. 1779.
18698^A. Janv. 1780.
18698^B. Févr. 1780.
18699^A. Mars 1780.
18699^B. Avril 1780.
18700. Mai 1780.
18701^A. Juin 1780.
18701^B. Juill. 1780.
18702^A. Août 1780.

18702^B. Sept. 1780.
18703^A. Oct. 1780.
18703^B. Nov. 1780.
18703^C. Déc. 1780.
18704^A. Janv. 1781.
18704^B. Févr. 1781.
18705^A. 1^{er}-15 mars 1781.
18705^B. 16-31 mars 1781.
18705^C. Avril 1781.
18706^A. Mai 1781.
18706^B. Juin 1781.
18707^A. Juill. 1781.
18707^B. Août 1781.
18708^A. Sept. 1781.
18708^B. Oct. 1781.
18709^A. Nov. 1781.
18709^B. Déc. 1781.
18710^A. Janv. 1782.
18710^B. Févr. 1782.
18711^A. Mars 1782.
18711^B. Avril 1782.
18712^A. Mai 1782.
18712^B. Juin 1782.
18713^A. 1^{er}-15 juill. 1782.
18713^B. 16-31 juill. 1782.
18713^C. Août 1782.
18714^A. Sept. 1782.
18714^B. Oct. 1782.
18715^A. Nov. 1782.
18715^B. Déc. 1782.
18716^A. Janv. 1783.
18716^B. Févr. 1783.
18717^A. Mars 1783.
18717^B. Avril 1783.
18718^A. 1^{er}-15 mai 1783.
18718^B. 16-31 mai 1783.
18719^A. 1^{er}-15 juin 1783.
18719^B. 16-30 juin 1783.
18720^A. Juill. 1783.
18720^B. 1^{er}-15 août 1783.
18720^C. 16-31 août 1783.
18721^A. 1^{er}-15 sept. 1783.
18721^B. 16-30 sept. 1783.
18721^C. 1^{er}-15 oct. 1783.
17721^o. 16-31 oct. 1783.
18722^A. 1^{er}-15 nov. 1783.
18722^B. 16-30 nov. 1783.
18722^C. 1^{er}-15 déc. 1783.
18722^o. 16-31 déc. 1783.
18723^A. Janv. 1784.

18723^B. Févr. 1784.
18724^A. Mars 1784.
18724^B. Avril 1784.
18725. Mai 1784.
18726^A. 1^{er}-15 juin 1784.
18726^B. 16-30 juin 1784.
18727^A. 1^{er}-15 juill. 1784.
18727^B. 16-31 juill. 1784.
18728^A. 1^{er}-15 août 1784.
18728^B. 16-31 août 1784.
18729^A. 1^{er}-15 sept. 1784.
18729^B. 16-20 sept. 1784.
18730^A. 1^{er}-15 oct. 1784.
18730^B. 16-30 oct. 1784.
18731. Nov. 1784.
18732. Déc. 1784.
18733^A. Janv.-févr. 1785.
18733^B. Mars 1785.
18734^A. Avril-mai 1785.
18734^B. Juin 1785.
18734^C. Juill. 1785.
18735^A. Août-sept. 1785.
18735^B. Oct. 1785.
18736. Nov.-déc. 1785.
18737^A. Janv. 1786.
18737^B. Févr. 1786.
18738^A. Mars 1786.
18738^B. Avril 1786.
18739^A. Mai 1786.
18739^B. Juin 1786.
18739^C. Juill. 1786.
18740^A. Août 1786.
18740^B. Sept.-oct. 1786.
18741^A. Nov. 1786.
18741^B. Déc. 1786.
18742^A. Janv. 1787.
18742^B. Févr. 1787.
18743^A. Mars 1787.
18743^B. Avril 1787.
18744^A. Mai 1787.
18744^B. Juin 1787.
18745^A. Juill. 1787.
18745^B. Août 1787.
18745^C. Sept. 1787.
18746. Oct. 1787.
18747^A. Nov. 1787.
18747^B. Déc. 1787.
18748^A. Janv. 1788.
18748^B. Févr. 1788.
18749. Mars 1788.

18750. Avril 1788.
18751. Mai 1788.
18752^A. 1^{er}-15 juin 1788.
18752^B. 16-30 juin 1788.
18753^A. 1^{er}-15 juill. 1788.
18753^B. 16-31 juill. 1788.
18754. Août 1788.
18755. Sept. 1788.
18756. Oct. 1788.
18757. Nov. 1788.
18758. Déc. 1788.
18759. Janv. 1789.
18760. Févr. 1789.
18761. Mars 1789.
18762. Avril 1789.
18763^A. 1^{er}-15 mai 1789.
18763^B. 16-31 mai 1789.
18764^A. 1^{er}-15 juin 1789.
18764^B. 16-30 juin 1789.
18765. Juill. 1789.
18766. Août 1789.
18767. Sept. 1789.
18768. Oct. 1789.
18769. Nov. 1789.
18770. Déc. 1789.
18771. Janv. 1790.
18772. Févr. 1790.
18773. Mars 1790.
18774. Avril 1790.
18775. Mai 1790.
18776. Juin 1790.
18777. Juill. 1790.
18778. Août 1790.
18779. Sept. 1790.
18780. Oct. 1790.
18781. Nov. 1790-Janv. 1791.

Y 18782 à 18788. Enregistrement des actes de la Prévôté. 1721-1791.

Dans chaque registre, les affaires sont classées par date de dépôt au greffe (comme la série de minutes). En marge, sont consignés les noms des brigades dont les affaires relèvent : Bondy, Bourg-la-Reine, Charenton, Passy, Saint-Denis, Saint-Germain, Sèvres, Villejuif, qui se partagent le territoire de la Prévôté. Parfois, figurent en marge les seules mentions “*Inspecteur* ” (correspondant le plus souvent à des captures de “vagabonds suspects”), ou *P.D.L.* (Prévôt de l’île, indiquant peut-être des cas dits “prévôtaux”). Enfin, très rarement, sont indiquées les justices royales dans le ressort desquelles les délits ou crimes ont été perpétrés.

À la suite de ces mentions marginales, ont été consignés la teneur du procès-verbal de la maréchaussée (capture, information, tentative de vol...), les noms des délinquants et du plaignant, enfin la date du dépôt (mention :

“ *apporté le...* ”).

18782. 1721.

18783. Mai 1735-juin 1751.

18784. Juill. 1751-févr. 1767.

18785. Févr. 1767-août 1773.

18786. Août 1773-mars 1786.

18787. Avril 1786-janv. 1791.

18788. Enregistrement des procès-verbaux de capture, d'emprisonnement, 1761-1767.

Reprend exactement le contenu de Y 18784 pour la période 1761-1767, en ajoutant une précision chronologique : date du dépôt au greffe et date du procès-verbal de l'officier de maréchaussée. Aux dernières pages : “ cavaliers et soldats déserteurs ” ou absents de leur régiment sans congé dans le département d'Île-de-France, 12 septembre 1766.

Y 18789 à 18791. Enregistrement des effets et pièces à conviction. 1749-1791.

Petite série de registres indiquant le lieu de l'arrestation (brigade de...), la description des vêtements et objets trouvés en la possession des délinquants, la date du dépôt. Des mentions postérieures indiquant l'affectation finale des pièces à conviction : “ vendu ”, “ rendu ”, “ remis à... ”.

18789. Déc. 1749-avril 1778.

18790. Avril 1778-oct. 1782.

18791. Nov. 1782-janv. 1791.

Y 18792 à 18796. Registres des arrestations. 1751-1791.

Indiquent les nom, surnom, âge, origine, profession, adresse des prisonniers, le nom de la brigade qui les a arrêtés, le nom de la prison et la date de l'emprisonnement, le chef d'accusation, le *jugement*. Cette dernière mention permet de connaître l'issue des affaires : élargissement du prisonnier (mention : “ liberté ”), jugement à l'ordinaire, jugement prévôtal pour les délits les plus graves (homicides, délits de fausse monnaie, par exemple). Dans ces derniers cas, les jugements doivent figurer au greffe du Grand Criminel.

18792. 1751-1755.

18793. 1756-1757.

18794. Janv. 1764-juin 1780.

18795. Juill. 1780-janv. 1791.

18796. Répertoires alphabétiques des prisonniers inscrits dans Y 18794 et 18795. 1764-1790.

PIÈCES INTÉGRÉES À LA SÉRIE Y AU XIX^e SIÈCLE

- Y 18797.** Registre des déclarations reçues par les commissaires du département de M. Sarraire pour la Sûreté [quartier du Palais-Royal]... 1762-1764.
Les autres registres de l'inspecteur Sarraire sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris (archives de la Bastille, manuscrits 10142 à 10147).
- Y 18798.** *Idem.*
- Y 18799.** Reliquats de papiers de greffe : procédures et pièces à conviction concernant des affaires criminelles, liasse d'arrêts du Parlement, du Grand Conseil, du Conseil du roi. XVII^e-XVIII^e s.
- Y 18800.** Registre des jugements de compétence prévôtale, avec les interrogatoires préalables au Présidial. 1769-1788.